

ravinement des chemins, et tout ce que les eaux entraînaient. Mais, avec la disparition des fumiers familiaux et l'augmentation des déchets des ménages, ce système évolua.

En 1925, la commune acheta un terrain « Derrière-le-Village », à côté de l'Étang du ru de Vaux, rue de Savoie, pour en faire une décharge. Les tailles d'argile des briqueteries des Fossettes servirent, plus ou moins clandestinement, au même usage. Le Bas-Domont aura d'ailleurs son ramassage spécifique à partir de 1929. En 1939, la commune acheta une benne pour recueillir et transporter les ordures au Trou du Tonnerre. Il faudra attendre 1975 pour que la commune, unie à d'autres, incinère ses ordures dans une usine qui récupère l'énergie ainsi produite pour chauffer le grand ensemble de Sarcelles.



Les étangs d'Ombreval recueillent les eaux jaillies des sources de la lisière de la forêt. L'un de ces étangs est visible rue de Savoie, l'autre, privé, fait partie du parc d'Ombreval.

